Teigne

La teigne est une mycose cutanée fréquente chez les équidés, qui se transmet très rapidement dans un effectif, par contact direct entre animaux, ou par le biais du matériel contaminé : harnachement, matériel de pansage, etc… Les spores sont très résistantes dans l'environnement, ce qui favorise la transmission. Des mesures hygiéniques de base sont donc indispensables pour prévenir cette maladie.

Agent causal et transmission

Agent causal

Plusieurs espèces de champignons microscopiques peuvent être responsables de la teigne (ou dematophytose, ou encore dermatophytie) des équidés. Elles appartiennent aux genres *Microsporum* (*M. equinum, M. gypseum*) ou *Trychophyton (T. equinum, T. verrucosum,* plus rarement *T. ochraceum* ou *T. mentagrophytes)*.

Les espèces affectant le plus souvent les équidés sont différentes de celles qui atteignent les autres animaux, et les humains. La teigne du Cheval n'est donc que rarement contagieuse à l'Homme.

Ces champignons forment des filaments de 2 à 4 µm de diamètre, ramifiés, qui colonisent la peau et les follicules pileux. Ils produisent ensuite des spores de quelques micromètres de diamètre, qui sont responsables de la contagion.

Transmission

La maladie se propage par transmission des spores sur le corps de l'animal, et d'un animal à l'autre. Ces spores survivent très longtemps dans le milieu extérieur. L'environnement reste donc une source de contamination si des mesures d'hygiène et désinfection ne sont pas prises.

Les chevaux d'élevage vivant en groupe sont particulièrement à risque, surtout les jeunes, mais les chevaux en box peuvent également contracter la teigne par l'intermédiaire du matériel commun.

Symptômes

✓ après une période d'incubation de 2 à 3 semaines, la teigne débute par de petites élévations des poils sur 2 à 6 cm de diamètre, qui évoluent en :

✓ dépilations rondes en forme de pièce de monnaie, au début limitées à certaines zones, mais qui peuvent s'étendre à tout le corps. Lorsque les lésions sont nombreuses, elles deviennent coalescentes, ce qui peut former de larges plages dépilées.

La peau reste sèche mais peut être recouverte de fines squames, ou légèrement enflammée.

Les formes croûteuses ou suppurées sont rares. Ils peut, par contre, se produire des surinfections bactériennes responsables de suppuration.

✓Pas de démangeaisons

Sans traitement, la plupart des cas finissent par guérir, mais après plusieurs semaines, et la contamination de tout l'effectif est fréquente. Il est donc recommandé de traiter dès l'apparition des premiers symptômes, afin de limiter la propagation de la maladie.

Lésions caractéristiques de la teigne :
élévations des poils, dépliations

les Haras nationaux

Pour en savoir plus :
Librairie, e-learning… des Haras nationaux
Les écuries du Bois 61310 LE PIN AU HARAS
Tél : 02 33 12 12 27 / Fax : 02 33 39 37 54
librairie@haras-nationaux.fr www.haras-nationaux.fr

Auteurs : I. BARRIER
MAI 2010

Crédits photos : La Jumenterie du Pin

Diagnostic

Clinique

Les symptômes sont très caractéristiques : dépilations rondes, sans démangeaisons.

Différentiel

Ne pas confondre avec les autres parasites externes responsables de dépilations, par exemple :

✓ Poux : poil « piqué », dépilations larges, avec démangeaisons

✓ Dermatophilose (improprement appelée « gale de boue ») : dépilations larges, localisées sur la croupe, aux bas des membres ou sur la ligne du dessus, peau suintante , avec souvent des croûtes

✓Dermatose à *Staphylocoque* : généralement suppurée

✓Gale véritable : peu fréquente. Croûtes suintantes, prurit

✓ Dermite estivale récidivante : démangeaisons très violentes, les chevaux atteints se grattent la crinière et la queue, dont les crins deviennent ébouriffés et cassés (voir fiche technique).

A différencier également des dépilations dues au frottement du harnachement !

Examens de laboratoire

Pour un diagnostic de certitude, la recherche des dermatophytes peut s'effectuer à partir d'un prélèvement de poils par épilation en périphérie des lésions. Le laboratoire effectuera alors une observation microscopique, et si nécessaire une culture.

Traitement

Local

Imprégnation à l'éponge ou pulvérisation d'une solution antimycosique, prescrite par votre vétérinaire : énilconazole (Imavéral®) ou natamycine (Mycophyt®).

Quatre traitements à intervalles de 3 à 4 jours sont nécessaires.

Les médicaments antimycosiques sont commercialisés sous forme de solution concentrée, à diluer dans l'eau avant usage (selon indications du fabriquant. ex : 100 mL de solution concentrée pour 5 litres d'eau). La solution diluée peut se conserver pendant la durée du traitement, à l'abri de la lumière, au maximum 6 semaines.

Traiter tout le corps, même si les lésions sont localisées.

Il est préférable de traiter tous les animaux en contact les uns avec les autres, même ceux qui ne présentent pas de symptômes.

Dépilations rondes caractéristiques de la teigne

Imprégner également le harnachement (licol, sangle, tapis de selle, etc…), le matériel de pansage et autres objets d'hygiène. Le plus efficace est de laisser tremper quelques heures dans la solution antifongique.

Isoler les animaux atteints pendant la durée du traitement.

Bien que la maladie ne soit en général pas contagieuse à l'Homme, il est recommandé de porter des gants pour le traitement.

Par voie générale

Griséofulvine (Dermogine®) : poudre à mélanger dans l'alimentation tous les jours pendant 7 jours, à raison de 10 mg de principe actif, soit 10g de Dermogine®, par kg de poids vif et par jour.

Il est possible de faire 2 traitements seulement, mais à plus forte dose : 35 mg de principe actif par jour, à 3 à 5 jours d'intervalle.

La repousse des poils est totale 2 à 3 semaines après la fin du traitement.

Attention: réservé aux chevaux de sport et de course, c'est à dire exclus de la consommation humaine. Ne pas traiter les juments pleines.

En cas de sous-dosage (mauvaise estimation du poids ou mauvaise prise alimentaire), les rechutes sont fréquentes. C'est probablement la raison pour laquelle l'efficacité de ce traitement par voie générale est controversée.

Prévention

Mesures d'hygiène

Utiliser un matériel de pansage individualisé pour chaque cheval, de même pour les tapis de selle et couvertures, qui doivent être lavés régulièrement avec des produits fongicides.

Dans la mesure du possible individualiser également le harnachement (licol, filet, sangle, harnais).

Auteurs : I. BARRIER
MAI 2010

Crédits photos : La Jumenterie du Pin